



## Recyclage de Chef d'équipe de service de sécurité incendie de niveau 2 – REC S.S.I.A.P. 2

<b>Formacode :</b>	42811
<b>CPF :</b>	174555

### Objectif de l'action :

Maintenir à niveau les connaissances techniques, administratives et réglementaires des agents de sécurité incendie et d'assistance à personnes de niveau 2.

### Public visé

Toute personne titulaire d'un S.S.I.A.P. 2 de moins de 3 ans.

### Prérequis

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P.2, ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 2. Etre titulaire du diplôme S.S.I.A.P. 2 n'ayant pas dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue), de recyclage et pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe de sécurité incendie durant les trente-six derniers mois. Il doit en outre être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST), en cours de validité ou PSE 1 à jour.

**Titre ou diplôme validé :** Attestation de formation.

**Niveau d'entrée en formation :** V VI

**Niveau de sortie :** V VI

### Durée

14 heures, soit deux journées.

### Effectif

Formation par groupe de 12 participants maximum.

### Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

### Formateur

Formateur certifié incendie, titulaire du S.S.I.A.P. 3.

### Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation et aux épreuves de certification définies par l'arrêté du 2 mai 2005.

### Tarif

#### Accès à la formation

Sur devis.  
A la commande.

### Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

### Lieu de la formation

La formation est disponible en intra-entreprise.

### Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement théorique et technique visant les opérations pratiques de prévention, d'intervention et de manipulations des moyens de secours. Support Légifrance, exercices pratiques, mises en situation. Pratique ronde. Matériel incendie nécessaire à la formation.

### Programme pédagogique

- ✚ **Séquence 1** : Prévention.
- ✚ **Séquence 2** : Moyens de secours.
- ✚ **Séquence 3** : Gestion du PC Sécurité.
- ✚ **Séquence 4** : Organisation d'une séance de formation.
- ✚ **Séquence 5** : L'équipe de sécurité incendie.

### Informations sur les services complémentaires

L'examen présidé par le Service d'incendie de la Haute-Corse est conforme aux dispositions prévues par l'arrêté du 02/05/2005 et textes ultérieurs.



# Agence de Formation à la Sécurité Incendie et à la Sûreté



## Zone Aéroparc de Bastia – Poretta 20290 Lucciana

N° SIRET : 501 165 757 00011 – N° enregistrement DIRECCTE : 94 20 20544 20 – CODE APE : 8559A

☎ 04.95.48.54.67 - @ : [afsis@orange.fr](mailto:afsis@orange.fr) - 🌐 [www.afsis-corse.fr](http://www.afsis-corse.fr)